

SERMON NEUFVIE'ME,

S V R

L'AVX THESSALONICIENS

Chapitre II, v. 3. 4. 5. 6.

*Car nostre exhortation n'a point esté par
abusion, ni par violence, ni en fraude.*

*Mais comme nous avans esté approuvez
de Dieu à ce que la predication de l'Evan-
gile nous fust commise, ainsi parlons nous non
point comme voulans plaire aux hommes,
mais à Dieu qui approuve nos cœurs:*

*Car aussi ne nous sommes-nous jamais
trouvez en parole de flaterie, ainsi que vous
le savez: ni en pretexte d'avarice: Dieu en
est tesmoin.*

*Et n'avons point cherché la gloire des
hommes, ni par vous, ni par autres.*



omme après la glorieuse
commission que le Fils é-
ternel de Dieu a receue
de son Pere, quand il est
venu en ce monde, il n'y
en

en a jamais eu de plus sainte, de plus auguste & de plus venerable que celle qu'il a donnéé aux Apostres & aux Evangelistes, de faire retentir par tout la gloire de son Nom, & d'amener à sa connoissance & à son salut toutes les nations de la terre; aussi n'y en a-t-il jamais eu aucune qui ait deu estre exercée avec des intentions plus droites, plus pures, plus desinteressées, plus brûlantes de zele pour le service de leur Maître, ni plus remplies de charité envers les Eglises dont il leur a commis la fondation & la conduite. C'est de quoy ces saints hommes Saint Paul, Sylvain & Timothée se sont très-sainement & tres-religieusement acquitez durant tout le cours de leur Ministère, comme ils le témoignent par ces paroles que vous venez d'entendre, & comme vous le verrez encore dans toute la suite de ce chapitre, Car ils n'ont pas songé à complaire aux hommes pour profiter de leur employ à leur propre avantage & à leur propre gloire, qui eût esté une pretention aussi infame & une perfidie aussi execrable que si Eliezer estant

estant envoyé par Abraham pour chercher femme à Isaac eust fait l'amour pour soy & non pour le fils de son maître ; mais n'ont eu pour visée en toutes les fonctions de leur charge que de servir fidelement celuy qui leur faisoit l'honneur de les envoyer à une œuvre si excellente, en sorte qu'ils lui en peussent rendre bon conte en son apparition glorieuse. Quand ils ont parlé à l'Eglise ils ne se sont pas préchés eux-mêmes , mais luy ont presché Iesus-Christ; c'est pour luy qu'ils ont travaillé & non pour leur particulier ; ils n'ont pas agi par flatterie ni par ruse selon qu'ils ont iugé estre expediēt pour l'intérest de leur ambition ou de leur avarice , mais ont préché en toute pureté & toute sincérité , selon qu'ils ont veu estre nécessaire pour son service & pour l'établissement de son reigne: *Nôtre exhortation, disent-ils, n'a point esté par abusion, ni par vilenie , ni en fraude , mais comme nous avons esté aprouvez de Dieu à ce que la predication de l'Evangile nous fust commise, ainsi parlons-nous , non pas comme voulans complaire aux hommes , mais com-*

me

me voulans plaire à Dieu qui approuve nos cœurs, &c.

Où ils protestent premièrement en general aux fideles de Thessalonique de leur sincerité & de leur pureté en l'administration de leur charge, disans qu'ils n'y ont employé aucune imposture, aucune impureté, ni aucune fraude, & qu'ils n'ont pas recherché de plaire aux hommes mais à Dieu seul; & puis pour s'exprimer particulièrement & plus distinctement sur cette matiere, ils ajoutent qu'ils n'ont jamais usé d'aucune flatterie envers eux pour se concilier leur bienveillance, & pour s'en prévaloir à la satisfaction de leur propre avarice & de leur propre ambition.

Pour le premier voicy comme ils s'expriment, *Nostre exhortation n'a pas esté en abusion, en imputeté & en fraude, mais comme nous avons esté approuvez de Dieu à ce que la predication de l'Evangile nous fust commise, ainsi parlons-nous, non comme voulans complaire aux hommes, mais à Dieu qui aprouve nos cœurs.* Ou nous remarquons avat toutes choses qu'ils appellent leur predication *une exhortation,*

tion, parce qu'elle ne consiste pas en une simple & froide exposition des mystères de l'Évangile de nostre Seigneur Iesus Christ, mais en de vives remontrances & en des pressantes exhortations à en bien profiter, soit pour la creance & la profession, soit pour la conduite de la vie qui y doit correspondre. Et de fait les Apostres joignoient toujours les exhortations aux enseignemens, comme il paroist par leurs Epistres dont ordinairement la premiere partie est dogmatique, & la seconde morale, comme ont fait aussi les anciens Peres en leurs homilies & particulièrement Saint Jean Chrysostome; & comme nous le practiquons encore auourd'hui dans les sermons que nous faisons en cette chaire dont la premiere partie est l'exposition de nostre texte, & la seconde de l'application. C'est pourquoy la predication quelque fois est appelée tout ensemble exhortation & endoctrinement, comme Saint Paul dit à son Timothée au 4. de la premiere, *Sols attentif à l'exhortation & à l'endoctrinement*, comme aussi ces deux mots sont

font ioints ensemble, Rom. 12. *Si quelcun enseigne qu'il donne enseignement, Si quelcun exhorte que ce soit en exhortations* & d'autre-fois elle est appelée simplement *exhortation*, comme quand Sainct Paul & Sainct Barnabas, estans entrez en la Synagogue des Iuifs à Antioche de Pisidie les principaux de la Synagogue leur envoyerent dire, *hommes freres, s'il y a devers vous quelque parole d'exhortation dites-là, c'est à dire, si vous avez à nous faire quelque sermon ou quelque predication, faites-là: & en ce texte semblablement où cette partie de la predication est mise pour le tout, parce que c'est la principale & à laquelle l'autre doit aboutir pour estre vrayement salutaire & fructueuse à ceux qui l'écoutent. Quant à la maniere en laquelle ils avoient fait cette exhortatiõ ou predication, Elle n'a pas esté, disent-ils, en abusïon, en impureté ni en fraude, qui sont trois choses dont la première regarde la substance des choses mêmes qu'ils leur avoient préchées; la deusième la pureté d'intention avec laquelle ils l'avoient faite; la troisième*

les

les moyens dont ils avoient use pour leur en persuader la verité. Elle n'a point esté en abus, ou imposture, car nous ne sommes pas des imposteurs qui vous ayons abusé ou par de faux recits que nous vous ayons faits; moy Paul en ce que ie vous ai recité de ma conversion à la foy, des aparitions que j'ay eues de Iesus Christ, de ma yocation à l'Apostolat, & de mes persecutions à Damas, à Lystris & ailleurs; ni sylvain mon compagnon avec moy en ce que nous vous avons dit nous estre venu à Philippes avant que nous vinssions vers vous; ou par une mauvaise doctrine, car nous ne vous en avons point prêché que nous ne vous ayons montrée dans Moïse & dans les Prophetes; ni rien donné que ce que nous avons reçu du Seigneur. Elle n'a pas esté non plus en impureté, car c'est ce que signifie proprement le terme grec qui est employé en ce texte; & par cette impureté ils n'entendent pas celle des appetits sensuels de la chair, mais celle de la conscience telle qu'elle se trouve en tous les infideles desquelles l'Apostre dit ailleurs, que toutes

R choses

choses leur sont impures, parce que leurs consciences sont impures. Ils veulent dire donc que comme ils ont retenu le mystere de la foy en une conscience pure, ainsi le leur ont-ils proposé en bonne conscience & avec une intention tres-pure, ainsi le leur ont-ils proposé en bonne conscience & avec une intention tres-pure, n'ayans autre visée que leur instruction, leur sanctification & leur salut, & non aucune pensée sordide, ni aucun dessein deshoneste & indigne de leur ministere. Elle n'a pas esté enfin *en fraude*, c'est à dire, Nous n'avons employé pour vous la faire recevoir ni les sophismes & les raisonnemens captieux d'une mauvaise Philosophie, ni les charmes de l'éloquence mondaine, ni des miracles supposez, ni des visions & des revelations controuvées, ni telles autres fourberies & moyens frauduleux dont les Docteurs de mensonge se servent pour séduire les simples. Au lieu de cela qu'ont ils fait? Voyons ce qu'ils aïoient, *Mais comme nous avons esté approuvez de Dieu à ce que la predication de l'Évangile nous fust commise,*

Sur I. THESSAL II, v. 3. 4. 5. 6. 1239
mise, ainsi parlons-nous, non comme voulans
complaire aux hommes mais à Dieu; c'est
à dire, Telle qu'a esté nostre vocation
à ce saint Ministère, telle est la manie-
re en laquelle nous nous en acquittons
avant que de nous y employer comme
Dieu nous y avoit destinez, il a premie-
rement préparé nos cœurs à cela par
l'opération secrette de son Esprit, il
luminant nos esprits, purifiant nos af-
fections, & puis les considerant tels
qu'il les avoit rendus par sa grace il les
a approuvez & iugez propres à l'y ser-
vir, & alors il y a mis son Evangile co-
me un deposit; ainsi parlons-nous, ainsi
prêchons-nous, ainsi evangelisons-nous
en toute verité, pureté & sincerité, afin
de correspondre au iugement qu'il luy
a pleu de faire de nos consciences, &
en cette glorieuse commission dont il
luy a pleu de nous honorer ne nous
proposons nullement de complaire aux
hommes de qui nous ne la tenons pas
& à qui nous n'avons pas à en rendre
compte, mais seulement de plaire & de
nous approuver à celui qui sonde les
cœurs & les pensées. C'estoit pour dire

R 2 qu'ils

qu'ils ne biaisoient point en la predication de l'Evangile qui leur avoit esté commise & qu'ils ne l'accommodoyent pas au goust & aux humeurs des hommes, comme ces faux Docteurs qui méloient la Loy de Moïse avec l'Evangile de Iesus Christ pour éviter la persecution des Juifs, & qui ne s'estudioient qu'à complaire au monde pour se le rendre favorable & pour en estre aimez & carez. *Je ne cherche point à complaire aux hommes,* (disoit Sainct Paul) *car si je le faisois je ne serais pas serviteur de Christ.* C'est la même protestation que luy, Sylvain & Timothée font en ce texte que nous vous exposons. Vous me direz, peut-estre, mais comment est-ce que Sainct Paul se purge icy de cette complaisance aux hommes comme d'une chose à blâmer, veu qu'ailleurs il s'en glorifie disant qu'il s'est fait Juif aux Juifs, à ceux qui estoient sous la Loy comme s'il eust esté sous la Loy, à ceux qui estoient sans Loy comme s'il eust esté sans Loy, qu'il s'est fait comme foible aux foibles, qu'il s'est fait enfin toutes choses à tous pour les gagner à Iesus Christ, & exhortant tous les fideles

deles

sur I. THESSAL. II, v. 3. 4. 5. 6 261
de les à en faire de même ? le répon-
dant qu'il y a deux manières de complaire
aux hommes, l'une pour leur bien, l'au-
tre pour nostre propre avantage; l'une
quand nous taschons de nous insinuer
en leurs cœurs pour mieux servir à leur
salut, comme quand Sainct Paul dans
l'usage ou dans l'abstinence des choses
indifferentes de leur nature s'accom-
modoit tantost aux Juifs & tantost aux
Gentils pour avoir d'eux une favora-
ble audience, & pour les guerir de l'at-
tention qu'ils avoient du Christianis-
me à cause de ces choses-là : l'autre
quand nous faisons ce qu'il leur plaist
& qui déplaist à Dieu, & que nous ap-
prehendons plus d'en courir, leur mau-
vaise grace que de nous mettre mal a-
vec Dieu; comme quand Pilate pour
plaire aux Juifs cōdamna Iesus Christ,
quoy qu'il le reconnust innocent, &
qu'Herodé pour la même raison vou-
loit faire mourir publiquement Sainct
Pierre d'une pour gagner nos prochains
& les amener à Iesus Christ, & l'autre
pour les perdre en s'accommodant à
leurs vices ou à leurs erreurs; l'une qui

a esté prattiquée & recommandée par les saints hommes, comme un effect de vraye charité & d'une condescendance Chrestienne, & c'est celle dont il disoit Romains 15. *Qu'au chucun de nous complaise à son prochain en bien pour l'edification: l'autre haie & detestée par eux, comme une lâcheté incôpatible avec la qualité des serviteurs de Iesus-Christ, & c'est de celle-là qu'il dit icy, Nous parlons non comme voulans complaire aux hommes mais à Dieu: & ainsi il n'y a point de contradiction entre les paroles de ce grand Apostre. Or à cette complaisance aux hommes laquelle il reiette comme un vice, il oppose celle qu'ils ont pour Dieu, comme les bons enfans pour leur Pere, les bons serviteurs pour leur maistre, les bons suiets pour leur Prince; parce que nous le reconnoissons pour nostre père, pour nostre maistre & pour nostre Prince tout ensemble: complaisante qui est tres-loüable & que nous pouvons appeller l'ame de toutes les vertus & de toutes les bonnes œuyres, & le pur & legitime motif de toutes les actions*

actions des Anges dans le Ciel & des fideles sur la terre, & celuy qui approuve nos cœurs, qui en est le scrutateur: & le iuge, & qui leur donne son approbation en reconnoissant en effect les sentimens, les mouvemens, les affections & les habitudes que son Esprit y a formées.

Mais passons maintenant à la deuxième partie de nostre texte qui en effect n'est qu'une amplification & une expression plus distincte de la premiere, *Aussi, ajoute-t-il, nous n'avons jamais esté transes en paroles de flatterie, ainsi que vous le savez, ni en pretexte d'avarice, Dieu en est tesmoin, & n'avons pas cherché la gloire des hommes ni par vous ni par aucun autre.* La flatterie est un vice bas & servil, qui couve, qui nourrit, qui entretient & qui fomenté tous les autres; vice blâmable en qui que ce soit des fideles, comme estans disciples de la verité même, qui doivent toujours agir avec sincerité & selon le sentiment de leur conscience, & à qui Dieu a dit si expressement Levit. 19. *Tu reprendras pigneusement ton prochain & ne souffri-*

pas point de peché en luy; mais sur tout aux Ministres de l'Évangile, qui estans les herauts & les Ambassadeurs du Seigneur de gloire doivent parler avec plus de liberté & d'autorité que tous autres. Jamais Sainct Paul n'en a esté atteint comme il le proteste en ce lieu. Quand il voioit du bien parmy ceux à qui il prêchoit l'Évangile, il les en louoit voirement, mais il n'estoit pas pour les flatter, c'estoit pour glorifier Dieu en eux, c'estoit pour les adimer tant plus à l'estude de la sanctification, c'estoit enfin pour les proposer aux autres fideles en exemple de piété & de toute vertu. Si au contraire il y avoit du mal, il les en reprenoit librement & sans exception de personnes, & ne flattoit non plus les riches que les povres, les grands que les petits, les Eglises entieres que les particuliers. Il n'a pas flatté les Corinthiens, mais les a repris hautement des procès frequens qu'ils avoient devant les Juges infideles, de leur connivence au crime de l'incestueux, & de leur profanation en l'usago du Sainct Sacrement de la Cene, & les

a me=

Sur I. THESSAL. II, v. 3. 4. 5. 6. 265
a menacé de venir à eux avec la verge. Il n'a pas flatté les Galates qui l'avoient receu comme un Ange du Ciel, & qui avoient tant d'affection pour luy qu'ils eussent attaché leurs yeux pour les luy donner s'il les leur eust demandé, quand il a veu qu'ils s'estoient laissez transporter à un autre Evangile, mais leur a dit d'un ton severe & tout plein d'indignation, *Galates insensés, qui est-ce qui vous a ainsi ensorcelez que vous n'obéissez pas à la vérité, vous à qui Jesus Christ a esté porté devant les yeux & comme crucifié entre vous ? Êtes-vous si insensés qu'ayans commencé par l'esprit, maintenant vous acheviez par la chair ?* Il n'a pas flatté Saint Pierre quelque grand respect qu'il eust pour luy, mais luy a résisté en face voyant qu'il ne cheminoit pas de droit pied. Il a repris le mal par tout où il l'a veu ; & ainsi en ont fait avec luy Silvain & Timothée, comme ils le protestent icy à l'Eglise de Thessalonique, l'en apelans elle même à témoin par ces mots, *Comme vous le savez.* Vous savez si nous avons jamais aplaudi à vos pechez ni connivé à vos vices ;

vices ! Si nous vous avons donné des loüanges lors que vous méritiez des censure, si au contraire nous ne vous avons pas touïours parlé en verité & en sincerité, comme en la présence de Dieu, & n'en voulons point de meilleurs témoins que vous-mêmes. Et de fait qui est-ce qui eust peu induire ces divins hommes à user de paroles de flaterie? Il eût falu que c'eust été leur avarice ou leur ambition. Mais ils étoient parfaitement exempts de l'un & de l'autre de ces motifs, comme ils le signifient quand ils ajoûtent, *Nous n'avons pas esté trouvez en pretexte d'avarice; Dieu en est tesmoin, & n'avons pas cherché gloire des hommes ni par vous ni par autres.* Ils disent premièrement, qu'ils n'ont pas esté trouvez en pretexte d'avarice, c'est à dire, qu'ils n'ont pas fait servir la pieté & la religió de pretexte à leur avarice, comme faisoient ces Scribes, & ces Pharisiens qui mangeoient entièrement les maisons des veuves en faisant semblant de prier beaucoup, & comme ces méchans Docteurs qui se fourrans dans les maisons tenoient captives des femmes et-

Sur I. THESSAL. II, v. 3. 4. 5. 6. 267
tes chargées de peché, & renverfoient les
maisons entieres enseignans pour gain des-
honneste ce qu'il ne falloit pas. Ils desi-
roient veritablemēt des richesses, mais
c'estoit des spirituelles dont ils se fai-
soient des thresors au Ciel; car pour les
autres oyez ce que Saint Paul en dit
I. Timo. 6. La racine de tous maux c'est la
convoitise des richesses, de laquelle quelques-
uns aians envie se sont devoiez de la foy,
& se sont eux-mêmes enserrez en plusieurs
douleurs; & s'ils ont convoité l'or ç'a été
de cēt or dōt Iesus Christ disoit à l'An-
ge de Laodicée, ^{Apo. 3:} _{18.} Je te conseille que tu achettes de moy de l'or éprouvé par le feu, afin que tu deviennes riche; de cēt or vraiment précieux tiré de l'épargne de Dieu qui enrichit tous ceux qui le possèdent; quant à celuy qui est engendré dans les mines, & que la terre semble avoir expressement retiré au plus secret de ses entrailles se couchant dessus de tout son poids pour l'y retenir & pour que les hommes malavisez ne l'en tirent à leur propre perdition; ils n'ont jamais travaillé à en aquerir bornans leurs vœux & leurs desirs pour ce
qui

qui est des commoditez temporelles au pain quotidien, selon l'instruction qu'ils en avoient receüe de leur maître; & si les Eglises leur ont fait quelque charitable subvention, ils l'ont receüe véritablement avec ioye, mais ce n'a pas tant esté pour eux-mêmes & pour la commodité qu'ils en recevoient, que pour ceux qui la leur faisoient, à qui ce témoignage de leur pieté & de leur charité devoit estre mis en conte devant Dieu, témoin ce que disoit Saint Paul aux Philipiens en les remerciant de celle qu'ils luy avoient envoyée à Thessalonique, *Vous avez bien fait de communiquer à mon affliction, quand vous m'avez envoyé par deux fois ce qui me faisoit de besoin, non pas que ie recherche des dons, mais ie recherche le fruit abundant qui soit alloité à vostre conte, & ie l'ay receu comme une odeur de bonne senteur, un sacrifice agreable & plaisant à Dieu.* Or que ce que ces divins hommes protestent qu'ils n'ont iamais eu en leur charge aucune pretention d'avarice, soit tres-veritable, ils en prennent Dieu à témoin, Où vous avez deux choses à remar-

remarquer ; la première que quand ils ont dit qu'ils n'ont jamais esté trouvez en paroles de flatterie , ils en ont pris les Thessaloniens mêmes à témoin, disans, *Ainsi que vous le savez ; & quand ils ajoutent , ni en pretexte d'avarice , ils disent , Dieu en est témoin.* La raison est que pour la flatterie qui consiste en paroles externes & sensibles, ceux envers qui on en use la savent très-certainement ; mais quant à l'avarice qui est un vice interieur residant dans le cœur il n'y a entre les hommes que la propre conscience de celuy qui en est entaché qui la sache , & hors de luy il n'y a que Dieu seul , qui est le scrutateur des cœurs , qui en ait connoissance. L'autre est qu'ils usent icy d'un serment, comme Sainct Paul en use aussi en divers lieux de ses Epistres où il employe ces formulaires, *Dieu m'est témoin. Je dis vérité en Christ ; ie ne m'ens point, ma conscience me rendant témoignage par le sainct Esprit : Je vous dis devant Dieu que ie ne mens point : J'appelle Dieu à témoin sur mon ame.* Ce qui montre toute l'erreur des anciens Pelagiens & des nouveaux

veaux

veaux Anabaptistes qu'il n'est pas de-
fendu aux Chrestiens d'en user en ma-
tiere de grande importace pour la gloi-
re de Dieu & pour l'edification des fi-
deles, & que ce que disoit Julian l'A-
postat que la religion Chrestienne cō-
damnoit absolument le serment d'où il
prenoit suiet de la blasmer, n'estoit en
effect qu'une calomnie, veu que Saint
Paul en a usé tant de fois, ce qu'il ne
pouvoit ignorer, luy qui avoit esté Le-
cteur en l'Eglise, non plus que le serment
de fidelité que prestoyent les soldats
Chrestiens dans les armées Impetiales
par Dieu, par Iesus Christ, par le Saint
Esprit, & par la Maiesté de l'Empereur,
qui après Dieu doit estre chérie par le
genre humain, comme porte le formu-
laire. Il est vray que le serment ne doit
estre employé qu'en une grande neces-
sité, & c'est ainsi qu'en ont usé ces
saincts hommes en ce passage; car il
estoit merveilleusement necessaire que
les fideles fussent bien assurez que les
Apostres ne preschoient l'Evangile par
aucun motif d'avarice & de profit par-
ticulier; mais qu'ils faisoient leur char-
ge

ge avec une pureté & intégrité tres-parfaite, n'ayans autre dessein que de bien servir Dieu & de sauver les ames.

Voilà pour l'avarice, Quant à l'ambition ils aioutent, *Et nous ne cherchons pas la gloire des hommes, ni de par aucun autre.* La seule gloire qu'ils considerent en leurs charges c'est celle de leur Maistre à laquelle ils raportent & toutes leurs actions privées & toutes les fonctions de leur Ministère. Quant à la leur, ils ne la cherchent pas en ce siecle, ni ne la mandient pas de la main des hommes, mais s'attendent au dernier iour auquel chacú recevra sa propre loüange de la bouche du Souverain Juge, & après l'avoir glorifié sur la terre sera glorifié par luy dans le Ciel. Celle de la terre & des hommes ne leur est qu'une vanité, & comme une fumée qui n'a rien de solide & qui à mesure qu'elle s'eleve se dissipe & s'évanouit. Ils ne sont pas comme ces superbes Pharisiens qui en tout ce qu'ils font & qu'ils disent ne visent qu'à la vaine gloire; mais comme ce vray Juif dont la loüange (comme dit l'Apostre Saint Paul)

Paul) *n'est pas des hommes, mais de Dieu.*
 Que le monde les siffle ou qu'il leur applaudisse, cela leur est indifférent pour ce qui les concerne : Pourveu qu'ils contentent leur maistre, qu'ils edifient son Eglise, & qu'ils ayent le témoignage de leur conscience en eux-mêmes, ils ont ce qu'ils demandent, & ne leur en faut pas davantage.

C'est-là, *Mes Freres*, ce que nous avons à vous dire sur les propos de ces trois divins hommes touchant leur pureté & leur intégrité en l'administration de leur charge. C'est à nous à les bien méditer & en recueillir les instructions salutaires que Dieu nous y présente. Nous premierement qui avõs l'honneur d'avoir été choisis de Dieu pour être les interpretes de ses oracles, & les dispensateurs de ses sacrez mysteres, & qui bien que nous n'ayons pas reçu de luy les mêmes graces ordinaires & extraordinaires que ces grands hommes, servons neantmoins un même maistre, & prêchons en son Nom un même Evangile, moultions nous sur ces beaux exemples que nous avons en eux;

Eux, prêchois cette Parole divine en toute la pureté & simplicité sans y mêler jamais rien du nostre ni de l'invention des hommes. Vaquons y en bonne conscience & avec des intentions pures & droites, ne cherchons pas à plaire aux hommes mais à Dieu seul de qui nous tenons nostre charge & de qui nous attendons nostre récompense.

Qu'il ne se trouve jamais en nostre bouche aucune parole de flatterie pour endormir les pecheurs en leurs vices; mais représentons-nous toujours ce que Dieu dit à son Prophete, *Crie à pleins gosier, ne t'épargne point, élève ta voix comme un cornet, & declare à mon peuple leur forfait & à la maison de Jacob leurs péchés.* Ez. 58. 4.

N'épargnons point le vice en qui que ce soit, & suivons en cela l'exemple non seulement de ces trois excellens Ministres, mais de Samuel, de Nathan, d'Elie, de Jean Baptiste & des autres serviteurs de Dieu tant sous le Vieil que sous le Nouveau Testament. Que jamais l'avarice ni l'ambition ne maistrise nos affections, mais oublions nos particuliers intérêts, & ne songeons

S qu'au

qu'au service de nostre Maistre, & à l'avancement de son reigne parmy les hommes, & de cela faisons toute nostre felicité & toute nostre gloire.

Et vous, *Freres bien aimez en nostre Seigneur*, qui nous ecoutez en ce lieu, reconnoissez la grande grace qu'il vous fait de vous faire entendre en vos assemblées la divine Parole qui est la Parole de verité, la Parole de grace, la Parole de vie éternelle, qui restaure vos amés & réiouit vos cœurs, & qui seule est capable de vous rendre sages à salut & parfaitement instruits à toute bonne œuvre; & de vous donner pour cet effect des Ministres qui vous la prêchent en sa pureté sans en rien déguiser, ni omettre, & sans y mêler iamais rien du leur, ni des inventions des hommes; qui ne vous donnent rien que ce qu'ils ont receu du Seigneur; qui ne vous annoncent aucune doctrine qu'ils ne vous fassent voir dans les Saints livres du Vieil & du Nouveau Testament: qui vous les mettent entre les mains & vous exhortent continuellement à les lire, afin que vous voyés si ce qu'ils

vous

vous préchent y est conforme, comme faisoient ceux de Berée des predicatiōs de Saint Paul; qui ne vous préchent aucun dogme qui soit pour leur profit & non pour vostre salut; au lieu que les Docteurs de Rome en préchent une infinité à ceux de leur communion, qu'ils n'ont introduits & ne fomentent que pour les interests de leur avarice, de leur ambition ou de leur ventre, cōme le sacrifice de la Messe, le feu de Purgatoire, les prieres pour les trespasses, l'invocation des esprits des morts, le culte des images, la veneration des reliques, les pardons & les indulgences, & autres choses de semblable nature; & qui au reste ne vous flattent jamais en vos vices pour vous y endormir & vous perdre eternellement, mais vous reveillent tous les iours par leurs admonitiōs & par leurs censures, afin que vous soiez sauvez. Par là vous devez reconnoître que c'est là la vraye doctrine qui doit sauver vos ames, afin de vous y fortifier de plus en plus & d'y perseverer iustques à vostre dernier soupir, & que ce sont là les vrais Pa-

Elr. 13.
17.

steuts que vous devez ouïr & à qui vous devez obeïr, comme à ceux qui veillent pour vos ames, comme ceux qui en doivent rendre conte. Mais ce n'est pas assez de leur obeïr en ce qui regarde la foy des dogmes & la profession de la verité iufques à la fin: Il faut aussi leur obeïr en ce qui regarde l'amendement & la correction de vos mœurs, vous nettoians de toute souillure de chair & d'esprit, vous retirans de toutes les débauches & dissolutions de ce siecle & poursuivans la sanctification en la crainte de Dieu. De quoy nous avons deux occasions particulièrement à cette heure de vous faire nos remontrances, l'une que c'est icy la saison en laquelle les adversaires se débordent en toute licence se préparans par l'insolence de leur Carnaval à la mortification contrefaite de leur Carême, & en laquelle plusieurs des nostres n'ont point de honte de participer à leurs excess & à leurs recreations profanes: l'autre que nous sommes en un temps auquel * l'affliction dont il plut à Dieu de nous visiter il y a aujourd'huy trois semaines, nous con-

C'est un
nausfrage
qui
arriva à
Charente

vic

Sur I. THESS. II, v. 3. 4. 5. 6. 277

vic à penser à bon escient à nostre cōscience & à nous repentir de nos fautes passées. Pour nos freres qu'il prit à soy, il n'y a point de doute qu'ils ne soient bien-heureux. Ils venoient de son Temple, & il les a receus en son Royaume. Ils venoient d'ouïr sa Parole de la bouche des Ministres de Iesus Christ, & ils sont allez immédiatement après voir & entédre Iesus Christ même au sein duquel ils se reposent maintenant. Ils venoient de luy profaner leurs prieres avec celles de toute l'Eglise, & Dieu les exauçant en sa misericorde leur a donné à l'heure même la felicité de son Paradis. Ils venoient de chanter ses lozanges en la compagnie des fidelles, & de là ces heureuses Ames s'en sont volées au Ciel pour y aller tenir leur partie dans les concerts de ses Anges éleus & de tous les Esprits bien-heureux. Ils ont laissé leurs corps icy bas jusques à la resurrection des iustes, mais leurs esprits se sont en même moment reünis au vray principe de leur estre & de leur bon-heur, & leur naufrage les a jettez

le 18. de
Janvier
1654.

dans le port de salut. Ce qui doit servir d'un grand lenitif à la douleur de ceux qui les pleurent. Mais pour l'Eglise sur laquelle Dieu a frappé ce rude coup, elle a suiet d'en estre en dueil, non seulement parce qu'elle a perdu en ce grád de fastre quelques-uns des meilleurs de ses membres, & parce quelle doit ce témoignage de sa compassion à plusieurs bonnes familles de son corps qui à l'occasion de ce lamentable accident sont auourd'huy si desolées, de ioindre ses larmes aux leurs; mais principalement parce que Dieu luy a fait voir sa colere enflammée contr'elle à cause du mauvais usage qu'elle a fait iusques alors de ses graces & des richesses de sa beninité & de sa patience qui la conyoyent depuis si long temps à repentance. Humilions-nous donc devant luy, *Treschers Freres*, afin qu'il s'apaise envers nous. Il a fait une breche notable à nostre corps; & il faut que tout ce qu'il y a de bonnes ames parmy nous se presente à cette breche pour arrester là sa colere & l'empécher de passer plus avant. Comme nous sommes tous venus

au monde en peché, tout le temps que nous y passons doit estre un temps de penitence; mais nous l'y devons principalement exercer lors que nous voions nostre Pere celeste en colere & la verge à la main & qu'il nous en fait sentir de tels coups. Pensons y donc serieusement au lieu de nous divertir avec les mondains en leurs réiouissances profanes. Que s'il y en a qui considerent si mal que c'est que de la colere de Dieu, & qui songent si peu à la destourner de dessus eux-mêmes & de dessus son peuple, qu'en un temps tel que celuy-cy ils ne fassent point de scrupule d'épanouir leurs cœurs & leurs sens en de telles folies, & qui ayent le cœur assez dur pour rire & s'égayer pendant que leurs freres sont dans les pleurs, & de danser, par maniere de dire, sur les tombeaux de ceux sur qui ce triste accident est tombé, qu'ils écoutent ce que disoit autre-fois Esaïe de ces Israélites profanes qui étoient dans la débauche & dás la crapule au temps de sa grande indignation, *Le Seigneur des armées vous a ap-* Esa. 22.
pelés en ces iours-là à pleurs & à dueil & à ^{12.}

vous arracher les cheveux & à ceindre la
 sac, & voicy iaye & liesse, on tue les bœufs,
 on egorge les moutons, on en mange la chair
 & on boit le vin & puis on dit, Mangeons &
 buvons, car demain nous mourrons. Or
 l'Eternel des armées m'a déclaré disant, Sa
 i jamais cette iniquité vous est pardonnée que
 vous n'en mouriez, a dit l'Eternel des ar-
 mées: où il dit qu'elle ne leur sera jamais
 pardonnée tout de même qu'en l'Evan-
 gile seló S. Matthieu il est dit, Que le pe-
 ché contre le S. Esprit ne sera jamais pardon-
 né, non que ce peché-cy soit le peché
 contre le S. Esprit ou qu'il luy soit égal,
 mais seulement pour dire que ce n'est
 pas une faute legere, ou comme on en
 parle aux Echoles de Rome, quelque pe-
 ché veniel, mais que cest un des plus a-
 troces qui se puissent commettre & qui
 provoque Dieu à une plus grande indi-
 gnation contre l'homme. Et de fait si un
 pere estant en colere contre ses enfans
 à cause de leur insolence & de leurs ex-
 cés, & qu'ayant la verge à la main pour
 les en chastier, ces enfans-là n'en fissent
 qu'en rire se mettans en sa preséce mé-
 me à sauter & danser, n'auroit-il pas su-
 icc

iet d'en entrer en une tres-grande colere & d'en venir iusques aux plus rigoureux chastimens? O Rex de misericorde qui ne veux point qu'aucun perisse, mais que tous viennent à repentance, ne permets pas qu'aucun de ceux qui assistent icy devant toy tombe iamaïs dans une telle faute, mais fai que lors que tu nous chasties ainsi nous sentions ta verge comme nous devons, & que nous nous humitions sous ta main puissante te seruant de sermoins au crainte & tremblement, afin que ta colere qui s'estoit armée contre nostre rebellion estant desarmée par nostre repentance se retire de dessus nous & que maintenant & à l'avenir ta misericorde soit glorifiée plus que iamaïs en la conservation d'une Eglise pour qui tu as montré iusques icy tant d'affection & tant de tendresse. Fai-le, ô bon Dieu pour l'amour de ton Fils unique, Auquel comme à toy & au Saint Esprit soit honneur, gloire, &c. AMEN.

SER-